

Editorial du n°19 de La Lettre de Jean-Pierre Sueur (février 2012)

Cette Lettre est mon dix-neuvième compte-rendu de mandat, de me réélire.

Je leur en suis reconnaissant. Eux-mêmes, comme tous les élus du Loiret, peuvent compter sur moi pour être à l'écoute de leurs préoccupations et de leurs propositions. Si un parlementaire se doit d'abord d'assumer au Parlement la mission qui est la sienne, il ne peut le faire efficacement qu'en restant au contact de ses concitoyens du département qu'il représente et de leurs élus.

Le Sénat a changé de majorité. J'ai vu là le fonctionnement normal de la démocratie. Après 53 ans sans alternance, n'était-il pas naturel et souhaitable que cette alternance vînt enfin ? Je puis témoigner que, dans ce nouveau contexte, le Sénat est plus que jamais attaché aux valeurs républicaines, aux libertés publiques, à la solidarité sans laquelle l'égalité reste une abstraction, à la décentralisation, aux libertés locales.

Mes collègues m'ont confié la présidence de la commission des lois du Sénat. C'est une lourde tâche. En quatre mois, nous avons examiné plus de vingt projets et propositions de loi et élaboré vingt et un rapports budgétaires. Notre commission traite de la justice, des collectivités locales, de la fonction publique, de l'immigration, du droit d'asile, des départements et territoires d'outre-mer, de la sécurité... et la liste n'est pas exhaustive. Dans tous ces domaines, l'avis des élus, des professionnels concernés, comme des citoyens - tous concernés ! - m'est précieux.

Je souhaite que la période électorale qui s'ouvre soit l'occasion de débattre de sujets de fond et de définir avec clarté des orientations précises pour notre pays. Présider et gouverner la France, cela demandera, dans le contexte difficile que nous connaissons, du courage, de la lucidité, le goût de la réforme et le sens de la justice.

Soyez assurés de mes sentiments dévoués.

Jean-Pierre Sueur

>> [Télécharger la Lettre n°19 en pdf](#)

.